

avertis ont prévu ce genre de situation. Le gouvernement ne peut obtenir de mandats du gouverneur général quand les chambres ne siègent pas ni au cours d'une période de moins de 15 jours avant la date où elles sont censées se réunir. Il faut, pour obtenir un mandat, le demander plus de 15 jours avant l'ouverture du Parlement. Autrement, il faut prendre un autre moyen ou bien s'en passer. Il est certain que lorsque le Parlement siège il faut s'en passer. Le problème est au fonds, que, si le gouvernement n'adopte pas ces prévisions budgétaires ou le projet de loi de l'assurance-chômage, le gouvernement devra s'en passer, mais il en sera de même aussi de bien des chômeurs, de ceux qui bénéficiait du Programme PIL et de beaucoup d'agriculteurs.

Le sénateur Carter: Pourrions-nous résoudre votre problème en interrompant nos travaux et en ne les reprenant que dans un mois?

Le sénateur Flynn: Tandis que le ministre est ici, monsieur le président, je me permets de souligner que, dans le cas du projet de loi du CN, on se rend compte habituellement que la plus grande partie de l'argent est dépensée lorsqu'on demande au Parlement d'approuver les dépenses d'investissements du CN.

L'honorable M. Drury: Dans certains cas, c'est exact et le Parlement doit donner son approbation après plutôt qu'avant.

Le sénateur Phillips: Quel pourcentage des prévisions du PIL a été approuvé jusqu'ici?

L'honorable M. Drury: Quant aux mandats couvrant les quelque 85 millions de dollars autorisés à l'automne pour le programme initial, ils ont été approuvés avant Noël. Il y avait un supplément de 80 millions de dollars qui est présentement à l'étude et qui est analysé et approuvé tranche par tranche. On en approuve chaque jour un peu. Ce que cela représente au 6 février, en pourcentage par rapport aux 80 millions de dollars, je n'en suis pas sûr.

Le sénateur Phillips: Une fois l'approbation obtenue, le travail commence-t-il aussitôt?

L'honorable M. Drury: Une fois l'approbation donnée, je ne suis pas certain que la réalisation commence immédiatement mais les intéressés y sont autorisés. Certains projets sont sans doute plus facile à agencer et à lancer que d'autres.

Le sénateur Phillips: Fort Bien, mais ils sont autorisés à commencer le travail?

L'honorable M. Drury: C'est exact.

Le sénateur Phillips: De sorte qu'en somme, comme dans le cas du PIL, s'il y a un retard de deux ou trois jours, le projet est déjà bien souvent en voie de réalisation?

L'honorable M. Drury: S'il y a retard, les intréressés peuvent poursuivre leur travail mais on n'est pas autorisé à les payer et ils ne seront pas alors rémunérés. Nous cherchons à obtenir ici l'autorisation de payer ceux qui sont employés à la réalisation d'un certain nombre de projets PIL et si le Parlement n'est pas autorisé à les payer...

Le sénateur Phillips: Excusez mon ignorance, monsieur le ministre, mais quel mode de rémunération utilise-t-on pour les bénéficiaires des projets PIL? Sont-ils rémunérés chaque semaine, chaque trimestre, ou comment?

L'honorable M. Drury: Les responsables du programme reçoivent périodiquement des fonds du gouvernement—et les périodes varient de deux semaines ou plus. Les responsables doivent rémunérer directement les employés chaque semaine ou à toutes les deux semaines.

Le sénateur Phillips: Quand le prochain versement aura-t-il lieu?

L'honorable M. Drury: Quelques-uns de ces programmes commencent tôt et d'autres tard, quelques-uns aussitôt après leur approbation et d'autres plus tard, de telle façon que les versements affectués aux responsables dépendent de la date de la mise en œuvre du programme. La date varie.

Le sénateur Phillips: En d'autres mots, vous n'effectuez pas de versement le 14^e jour du mois et ensuite à la fin de ce dernier?

L'honorable M. Drury: Sénateur, non.

Le sénateur Flynn: Permettez-moi de tirer un point au clair. Le ministre a dit que des sommes avaient déjà été dépensées. Je ne veux pas parler des mandats spéciaux du gouverneur général, mais d'autres crédits. Il y a le montant consacré à l'aide aux Asiatiques et on l'a déjà dépensé. Pourquoi effectue-t-on ces versements avant que les crédits soient éventuellement accordés par le Parlement? Selon le ministre, s'il y a un retard de quelques jours, vous arrêterez les versements? Pourquoi avez-vous effectué des versements jusqu'à convocation du Parlement ou jusqu'au moment où ce dernier étudie les crédits et que maintenant vous refusez de continuer à le faire en attendant la décision du Parlement?

L'honorable M. Drury: Monsieur le président, nous ne refusons pas. Nous n'effectuons pas les versements tout simplement à cause d'un manque d'argent. Le Parlement consent normalement d'importants crédits annuels à des fins bien précises. Les versements sont prévus pour le bon fonctionnement du programme jusqu'à la fin de l'année. Du simple fait qu'au cours de l'année il se produira des cas imprévus qui nécessiteront l'intervention du gouvernement, le Parlement a, chaque année, accordé l'autorisation au Conseil du Trésor de faire des versements à partir du fonds des éventualités.

Le sénateur Flynn: Je comprends bien.

L'honorable M. Drury: Quant aux mandats spéciaux au gouverneur général, il faut songer au fait qu'on prévoit que le fonds des éventualités puisse s'épuiser avant qu'on y ait recours.

Le sénateur Flynn: Je vous suis.

L'honorable M. Drury: Et le programme d'aide aux Asiatiques a pu être financé grâce au fonds des éventualités, mais quand il s'agit d'un versement provenant du fonds des éventualités, nous le présentons au Parlement et demandons l'approbation de ce déboursé après qu'il a été effectué.

Le sénateur Laird: Monsieur le président, relativement au fonds des éventualités, permettez-moi de demander si les différents crédits sont réservés ou s'il s'agit simplement d'un fonds général?

L'honorable M. Drury: Monsieur le président, il s'agit d'un fonds général relatif aux éventualités imprévues. Si nous